

# AF1 Gym Féminine 2023

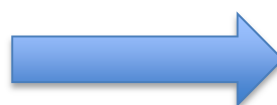
## INFORMATIONS

### INFORMATIONS SUR LA FORMATION

<b>Durée</b>	6 jours <b>en pension complète</b> (hébergement + repas) Du dimanche 16 avril (matin) au vendredi 21 avril 2023 (fin d'après-midi)
<b>Lieu</b>	Hébergement au Lycée Agricole de Mirecourt Partie pratique de la formation au gymnase municipal de Mirecourt <b>Repas : en cas d'allergies alimentaires merci de le préciser dans le document : autorisation parentale / de traitement</b>
<b>But</b>	L'AF1 a pour objectif d'apprendre aux stagiaires à assister un animateur, à participer à l'encadrement d'un groupe et à conduire une partie de séance.
<b>Critères d'inscription</b>	14ans au 1 <sup>er</sup> jour de formation Pas de niveau gymnique minimum requis Licence FSCF obligatoire
<b>Coût de la formation</b>	<b>420€</b> par stagiaire <i>Ce tarif comprend : hébergement, repas, brochure de formation, frais pédagogiques et divers</i>
<b>Nombre de place</b>	20
<b>Encadrement</b>	Deux cadres fédéraux majeurs, diplômés et reconnus par la FSCF

***La formation est limitée à 20 places et ne sera ouverte qu'avec 8 stagiaires minimum.***

*Le CD88 se réserve le droit d'annuler la formation à tout moment pour raison sanitaire et/ou si le nombre de stagiaire minimum n'est pas atteint.*



## INSCRIPTION

L'inscription est à envoyer par email : [gym-feminine.cd.vosges@fscf.asso.fr](mailto:gym-feminine.cd.vosges@fscf.asso.fr)

### Documents à envoyer pour l'inscription :

- Fiche d'inscription
- Fiche de paiement (+paiement par chèque ou virement)
- Autorisation parentale / de traitement / personne à contacter
- Attestation d'assurance responsabilité civile du stagiaire

*La fiche "Autorisation parentale / de traitement / personne à contacter" est à compléter OBLIGATOIREMENT même pour les personnes majeures.*

**Merci de remplir correctement et lisiblement les documents**

### Inscription et paiement **pour le 16/03/2023, dernier délai**

Une convocation détaillée parviendra aux stagiaires début avril 2023.

### CONDITION D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception. Tout dossier incomplet ou non conforme ne pourra être pris en considération.

### ABSENCE - RENVOI

Les stagiaires sont tenus d'être présents pendant toute la durée de la formation et de respecter les horaires journaliers transmis par les formateurs.

Le responsable de stage en accord avec le CD88 peut décider du renvoi d'un stagiaire dont le comportement serait préjudiciable au bon déroulement de la formation. Si le stagiaire est mineur, ses parents seront prévenus et devront venir le chercher. Il ne sera pas possible de prétendre à un remboursement, ni aucun dédommagement supplémentaire.

### DESISTEMENT ET ANNULATION

Pour tout désistement il sera retenu **100€** pour les frais de dossier.

- La totalité du coût de la formation sera retenu par le CD88 en cas d'absence non justifiée le 1<sup>er</sup> jour de formation. Ainsi qu'en cas de désistement après la date de clôture des inscriptions.
- Uniquement en cas d'annulation pour motif grave (maladie, accident, ...) et sur présentation obligatoire, dans les 2 jours, d'un certificat médical ou d'un justificatif, le CD88 procédera au remboursement de la formation (hors frais de dossier).

En cas d'annulation de la formation du fait du CD88, pour quelque raison que ce soit, les stagiaires déjà inscrits seront intégralement remboursés, ils ne pourront prétendre à aucun dédommagement supplémentaire.



**En cas de désistement, prévenir obligatoirement :**

Marline GEHIN (responsable commission Gym Féminine du CD88) :

06.45.87.18.85 ou [gym-feminine.cd.vosges@fscf.asso.fr](mailto:gym-feminine.cd.vosges@fscf.asso.fr)